

Volet

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



13167119

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 24 OCT. 2013

Pr le Greffier,
Greffe

N° d'entreprise : 0477.140.525

Dénomination (en entier): **CAPITAL A RISQUE PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
ET INDUSTRIE**(en abrégé): **CAPRI-PMEI**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 5640 Mettet, Rue Favauge, St-Gérard 95

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Changement de dénomination sociale – transfert du siège
social – modification de l'objet social – modifications des statuts – démission
et nomination de gérant**

Il résulte d'un procès-verbal dressé par le Notaire Augustin de Lovinfosse, à Florennes, en date du 22/10/2013, en cours d'enregistrement, que l'assemblée générale des associés de la société privée à responsabilité « CAPITAL A RISQUE PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE ET INDUSTRIE », en abrégé « CAPRI-PMEI », dont le siège social est établi à 5640 Mettet, rue de Favauge 95 (BCE 0477.140.525) a pris les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION :**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE**

L'assemblée générale décide d'adopter la dénomination « **DISTRIFUEL** » et de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit :

« Elle aura la dénomination « **DISTRIFUEL** » ».

DEUXIÈME RÉSOLUTION :**TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à 5640 Mettet (Pontaury), rue de Fosses, 18 et de modifier l'article 2 des statuts comme suit :

« Le siège social est fixé à **5640 Mettet (Pontaury), rue de Fosses 18** ».

Cette décision confirme la décision prise le 27/08/2012.

TROISIÈME RÉSOLUTION :**MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du gérant auquel est joint l'état comptable daté du 30 septembre 2013, décide de modifier l'objet social afin de l'étendre aux activités suivantes et de modifier l'article 3 des statuts comme précisé ci-après :

- l'entreprise d'une station-service, l'importation, l'exportation et le commerce de détail de combustibles liquides, lubrifiants, de carburants, de produits pétroliers et produits dérivés.
- commerce d'accessoires et pièces détachées pour véhicules automobiles et de tous produits relatifs à leur entretien,
- commerce de détail de produits alimentaires, confiserie, sandwicherie, de tabac, de boissons alcoolisées ou non, de jouaux et de revue, de jeux de loterie.

Le texte suivant est ajouté après le premier paragraphe de l'article 3 des statuts :

« La société a également pour objet :

- l'entreprise d'une station-service, l'importation, l'exportation et le commerce de détail de combustibles liquides, lubrifiants, de carburants, de produits pétroliers et produits dérivés.
- commerce d'accessoires et pièces détachées pour véhicules automobiles et de tous produits relatifs à leur entretien,
- commerce de détail de produits alimentaires, confiserie, sandwicherie, de tabac, de boissons alcoolisées ou non, de jouaux et de revue, de jeux de loterie. »

QUATRIÈME RÉSOLUTION :**DÉMISSION ET NOMINATION DE GÉRANT**

L'assemblée générale décide d'acter :

- La démission de Monsieur Yvan MAUCLET en qualité de gérant, à dater du 27 août 2012 ; décharge lui est donnée.
- La nomination de Monsieur Nicolas MAUCLET, domicilié à Mettet, rue de Fosses 18, en qualité de gérant à compter du 27 août 2012. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

Cette décision confirme la décision prise le 27/08/2012.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : POUVOIRS À CONFÉRER AUX GERANTS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/11/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

L'assemblée générale décide de donner aux gérants tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution des résolutions qui précèdent, ainsi qu'à la coordination des statuts.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME délivré avant enregistrement.
Le Notaire Augustin de LOVINFOSSE